

## Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 26 octobre 2017

**Objet : RS - Fonds de soutien aux manifestations agricoles - Attribution d'une subvention au Comité interprofessionnel des vins de Savoie pour l'organisation du Congrès national des crémantés du 23 au 25 mars 2017**

- date de convocation le 20 octobre 2017
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille dix-sept, le jeudi vingt-six octobre à dix-neuf heures trente, les membres du Conseil communautaire de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, légalement convoqués, se sont réunis à Chambéry, Parc des expositions, Hall des conventions, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Chambéry métropole - Cœur des Bauges.

- étaient présents : 68

<b>Aillon-le-Jeune</b>	Philippe Trepier
<b>Aillon-le-Vieux</b>	Christian Gogny
<b>Arith</b>	Pierre Gerard
<b>Barberaz</b>	David Dubonnet - Yvette Fetaz
<b>Barby</b>	Catherine Chappuis
<b>Bassens</b>	Alain Thieffenat
<b>Bellecombe-en-Bauges</b>	
<b>Challes-les-Eaux</b>	Daniel Grosjean
<b>Chambéry</b>	Philippe Bard - Josiane Beaud - Driss Bourida - Françoise Bovier-Lapierre - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Michel Dantin - Jean-Claude Davoine - Christine Dioux - Xavier Dullin - Mustapha Hamadi - Muriel Jeandet - Delphine Julien - Sylvie Koska - Claudette Levrot-Virot - Françoise Marchand - Dominique Mornand - Christian Papegay - Pierre Perez - Benoit Perrotton - Patrick Roulet - Isabelle Rousseau - Jean-Pierre Ruffier - Dominique Saint-Pierre - Walter Sartori - Alexandra Turnar
<b>Cognin</b>	Jean-Pierre Beguin - Suzanne Boucher - Florence Vallin-Balas
<b>Curienne</b>	
<b>Doucy-en-Bauges</b>	
<b>Ecole</b>	Annick Bonniez
<b>Jacob-Bellecombette</b>	Brigitte Bochaton
<b>Jarsy</b>	Pierre Duperier
<b>La Compôte</b>	Jean-Pierre Fressoaz
<b>La Motte-en-Bauges</b>	Damien Regairaz
<b>La Motte-Servolex</b>	Luc Berthoud - Christiane Boisselon - Denis Callewaert - Pascal Mithieux - Anne Routin
<b>La Ravoire</b>	Frédéric Bret - Marc Chauvin - Jean-Michel Picot - Françoise Van Wetter
<b>La Thuile</b>	
<b>Le Châtelard</b>	Pierre Hemar
<b>Le Noyer</b>	Philippe Gamen
<b>Les Déserts</b>	Michel André
<b>Lescheraines</b>	Albert Darvey
<b>Montagnole</b>	Jean-Maurice Venturini
<b>Puygros</b>	Gérard Marcucci
<b>Saint-Alban-Laysse</b>	Michel Dyen
<b>Saint-Baldoph</b>	Christophe Richel
<b>Saint-Cassin</b>	Philippe Dubonnet
<b>Sainte-Reine</b>	François Blanc
<b>Saint-François de Sales</b>	Maryse Fabre
<b>Saint-Jean-d'Arvey</b>	Adeline Vincent
<b>Saint-Jeoire-Prieuré</b>	Jean-Marc Léoutre
<b>Saint-Sulpice</b>	Louis Caille
<b>Sonnaz</b>	Daniel Roचाix
<b>Thoiry</b>	
<b>Vérel-Pragondran</b>	Jean-Pierre Coendoz
<b>Vimines</b>	Lionel Mithieux

- conseiller excusé représenté par un suppléant : 1

Bernard Januel

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 10

de Céline Barniaudy à Michel Dyen - de Jean-Luc Berthalay à Pierre Hemar - de Nathalie Colin-Cocchi à Isabelle Rousseau - de Julien Donzel à Daniel Grosjean - de Henri Dupassieux à Françoise Marchand - de Marie-José Dussauge à Christine Dioux - de Bernadette Laclais à Jean-Benoît Cerino - de Marie Perrier à Annick Bonniez - de Bruno Stellian à Brigitte Bochaton - de Sylvie Vuillemet à Luc Berthoud

- conseillers excusés : 4

Stéphane Bochet - Jérôme Esquevin - Anne Manipoud - Dominique Pommat

Les décisions administratives peuvent faire l'objet d'un recours gracieux devant l'autorité territoriale ou d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble, dans le délai de deux mois :  
- à compter de leur publication lorsque les décisions sont réglementaires,  
- à compter de leur notification lorsque les décisions sont individuelles.

\*identité provisoire

## Conseil communautaire du 26 octobre 2017

délibération n° 310-17 C

objet **RS - Fonds de soutien aux manifestations agricoles - Attribution d'une subvention au Comité interprofessionnel des vins de Savoie pour l'organisation du Congrès national des crémants du 23 au 25 mars 2017**

Luc Berthoud, vice-président chargé de l'agriculture périurbaine, des cours d'eau, du développement durable, des espaces naturels et de la transition énergétique, indique que suite à une rencontre du 25 février 2017, le Comité interprofessionnel des vins de Savoie a sollicité Chambéry métropole - Cœur des Bauges pour l'organisation du Congrès national des crémants du 23 au 25 mars 2017 au Phare à Chambéry, au titre du Fonds de soutien aux manifestations agricoles

La Fédération nationale des producteurs et élaborateurs de crémant a organisé le 26<sup>ème</sup> concours national des crémants. Cette année, l'AOP crémant de Savoie recevait le prestigieux concours et les délégations des 8 autres appellations de crémants.

Chaque année, une appellation a en charge l'organisation du concours qui se veut original de par son itinérance de région en région. Après Limoux en 2016, c'était donc au tour de la Savoie en 2017.

Les 220 membres du jury constitué de professionnels ont goûté les 707 échantillons présentés au concours et ont décerné 222 médailles, dont 129 médailles d'or, 74 d'argent et 19 de bronze.

La presse nationale et européenne a également décerné le Prix de la presse, en distinguant 11 cuvées parmi les médaillées.

Il est proposé d'attribuer une subvention de 1 500 € au Comité interprofessionnel des vins de Savoie pour l'organisation de l'édition 2017 du concours national des crémants.

**Vu** les statuts de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière d'actions pour la préservation d'activités agricoles dans le périmètre de l'agglomération et d'actions pour la gestion et la préservation des espaces naturels ou de loisirs d'intérêt communautaire,

**Vu** le budget 2017, approuvant la reconduction de l'enveloppe budgétaire d'un montant de 5 000 € qui doit permettre de venir en soutien aux événements organisés en faveur de la préservation de l'agriculture périurbaine et de la valorisation des espaces naturels,

**Vu** l'avis de la commission chargée de l'agriculture périurbaine, des cours d'eau, du développement durable, des espaces naturels et de la transition énergétique du 4 mai 2017,

**Le Conseil communautaire de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, après en avoir délibéré et à l'unanimité :**

**Article 1 :** approuve le versement d'une subvention de 1 500 € au Comité interprofessionnel des vins de Savoie pour l'organisation de l'édition 2017 du concours national des crémants.

le président,  
Xavier Dullin

## Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 310-17 C

Objet de l'acte : RS - Fonds de soutien aux manifestations agricoles - Attribution d'une subvention au Comité interprofessionnel des vins de Savoie pour l'organisation du Congrès national des créchants du 23 au 25 mars 2017

Thème Préfecture : 7 - Finances locales 8 - Fonds de concours 1 - Entre un EPCI à fiscalité propre et ses membres

Date de l'acte : 26 octobre 2017

Annexe :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20171026-lmc1H20165H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H20165H1

Date de transmission en Préfecture : 03 novembre 2017

Date de réception en Préfecture : 03 novembre 2017